



NOTE AUX ORGANISATIONS **INFORMATION SUR PROCESSUS REVENDICATIF ET DE LUTTE**

Contexte politique et revendicatif

La période de crise sanitaire COVID 19 que nous avons traversé de manière aiguë, il y quelques semaines, n'est pas totalement fini à ce jour. Cela permet un l'éclairage particulier sur les professionnelles du sanitaire, du social et du médico-social, qui contribuent largement à la prise en charge de la population pendant cette crise, avec un focus particulier quant à leur dévouement et investissement pendant cette période qui fait l'unanimité avec un soutien fort de la part de la population.

L'ouverture du « Ségur de la Santé » début juin, voulu par le président de la république, nous a demandé d'amplifier le rapport de force. La mobilisation de la journée d'action du 16 juin a été une grande réussite et celle du 30 juin, moins importante mais toujours de bon niveau dans une période de congé annuel qui s'amorce.

Ces actions impulsées par la CGT avec la participation d'autres organisations, ainsi que les initiatives hebdomadaires enclenchées par la CGT depuis des semaines partout sur le territoire, permettent de maintenir le rapport de force nécessaire dans un contexte de déroulement du Ségur de la Santé. Il est vitale de continuer à maintenir la résistance et l'offensive revendicative, utile de faire entendre la colère des professionnels de nos secteurs d'activités et faire entendre les légitimes revendications que la CGT porte avec eux dans cette période charnière et estivale.

Mais les conflits sociaux, qui se multiplient au sein de nos établissements, s'étendent dans d'autres secteurs d'activités, touchés par la crise économique et sociale, qui font suite aux annonces et aux perspectives pour les mois à venir de plans massifs de licenciement, de restructurations et de délocalisations possibles des emplois à l'étranger. D'autres organisations et fédérations de la CGT se mettent en mouvement et se mobilisent dès à présent.

Suite à la démission du premier Ministre, du gouvernement et à la nomination d'un nouveau premier Ministre dans la foulée, il faut attendre maintenant le remaniement et la nomination du reste de l'exécutif et de ses représentant-e-s des différents ministères qui doit s'opérer cette semaine.

Fédération de la santé et de l'Action Sociale

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cedex • Tél. : 01 55 82 87 49 • Fax : 01 55 82 87 74

BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil

Site internet : <http://www.sante.cgt.fr/> • e-mail : sg@sante.cgt.fr

Cette nouvelle donne, avec ses rebondissements possibles, ne simplifient pas les affaires au niveau nationale dans la période car toutes les réunions prévues dans la FPH et FP sont suspendues en attendant de nouvelles consignes.

Nous devons mener avec détermination nos luttes actuelles et d'ores et déjà nous projeter pour la rentrée de septembre, en débattant avec les salarié-e-s des futures mobilisations et actions à entreprendre ensemble, pour peser sur le débat parlementaire autour du projet de Loi du Financement de la Sécurité Sociale en automne et s'articuler avec toutes les mobilisations interprofessionnelles qui émergeront.

2

Séгур de la Santé

Les discussions dans ce Ségur de la Santé portent sur différentes thématiques traitées sous forme d'axes déclinés en piliers de manière suivante : Pilier 1 Carrières et Rémunérations, Pilier 2 Investissement et Financement, Pilier 3 Simplification et Pilier 4 Territoire.

La CGT se concentre essentiellement sur le pilier 1 et considère que les autres piliers traités lors de grande messe avec de multiples organisations, dont certaines n'ont pas de légitimité de représentation, ne peuvent pas être considérés comme des concertations sérieuses et réelles avec des travaux qui peuvent aboutir sur des recommandations crédibles.

Seul le pilier 1 Rémunérations et Carrières est soumis à la négociation en présence du Ministre des Solidarités et de la Santé avec les organisations représentant les personnels sous forme de deux sous-groupes, un groupe de réunions avec les organisations syndicales représentatives du personnel non médical et de l'autre un groupe avec les organisations syndicales représentatives du personnel médical.

Pour le personnel non médical : une première réunion de négociation en présence du ministre a eu lieu le 24 juin et une deuxième le 1^{er} juillet.

Pour le personnel médical : une première réunion de négociations en présence du ministre a eu lieu le 2 juillet.

Après que la CGT a dénoncé depuis le début de ce Ségur de la Santé, la méthode et le calendrier, nous n'avons que réellement débuté les négociations en fin de ce Ségur, qui devait finir pour ce 28 juin. Au vu des retards pris pour la mise en route des réunions de négociations en multilatérale avec le ministre et la non signature possible d'aucune organisation syndicale tant médicale que non médicale suite aux premières propositions du gouvernement et du ministre des solidarités et de la santé sur les rémunérations et carrières, les négociations sont prolongées pour cette semaine ainsi que la clôture du Ségur de la santé sans connaître à ce jour le futur calendrier.

Lors de la dernière réunion de négociations du 1^{er} juillet avec le ministre, la CGT a fait une déclaration unitaire pour la CGT, FO, UNSA avant d'amorcer les discussions. Cette déclaration insiste sur le fait que c'est le gouvernement qui a décidé d'ouvrir un Ségur de la Santé et généré des attentes très fortes de la part des personnels que nous représentons. Les professionnel-le-s de notre champ sont déjà échaudé-e-s par des mesures insuffisantes depuis ces derniers mois et le versement récent de la prime inégalitaire Covid 19 n'a fait qu'accroître leur mécontentement. Il faut que le gouvernement, en toute

responsabilité, réponde par des actes forts et marquants politiquement, toutes les organisations présentes exigent du ministre qu'il revienne à la table des négociations avec une enveloppe supplémentaires au-delà des 6 milliards annoncés, qui ne sont pas de nature à satisfaire le socle revendicatif nécessaire pour la reconnaissance salariale et l'amélioration de l'attractivité de leur métier, mais aussi et surtout, pour améliorer leurs conditions de travail et de vie.

La CGT a réaffirmé :

- L'arrêt immédiat des restructurations en cours et la réouverture de lits, structures, établissements nécessaires
- L'augmentation immédiate des salaires pour l'ensemble des personnels, avec un minimum de 300€ par l'ajout de points d'indices
- L'engagement d'un calendrier et d'une méthode sur le chantier de réingénierie des métiers déjà en cours, la revisite des grilles salariales pour tous les autres métiers de toutes les filiales et catégories : Administratives, Ouvrières, Paramédicales, Médicotechniques, Socio-Educatives, etc.. La question de la pénibilité des métiers avec la garantie du maintien ainsi que l'extention la catégorie active. L'égalité professionnelle Femme et Homme pour nos métiers à prédominance féminine
- Un plan urgent de formation et de recrutement de personnel (immédiatement engagement sur un minimum de 100 000 postes, 200 000 médico-social pour la CGT), une des conditions pour améliorer réellement les conditions de travail des professionnel-le-s.
- La reprise immédiate de la totalité la dette des établissements, l'arrêt de la T2A et l'augmentation des moyens du financement de la Loi sur le Financement de la Sécurité Sociale.
- L'extension dans un deuxième temps des futurs accords salariaux au secteur privé non lucratif qui doit se traduire par une négociation entre les organisations syndicales représentatives et les employeurs dans la branche et les conventions collectives concernées soumis à l'agrément de l'Etat. Extraire de l'enveloppe des 6 milliards les sommes allouées pour le privé et surtout ne pas recourir à ces financements pour le privé lucratif qui engrange déjà de larges bénéfices.

Les autres sujets, pour lesquels nous portons des revendications fortes, qui ne sont pas exhaustives dans les priorités fixées, mais qui ne peuvent pas se traiter dans un délai si court de manière approfondie et sérieuse dans ce Ségur de la Santé, doivent faire l'objet d'un calendrier social défini à moyen et plus long terme, assorti d'un accord de méthode avec des contraintes de résultats inscrites dans le projet d'accord.

Journée de mobilisations du 14 juillet 2020

Le préavis de grève pour le 14 juillet est sur le site fédéral depuis ce mercredi 1^{er} juillet.

Des initiatives dans le cadre du 14 juillet ont été déjà prises par les syndicats et USD dans les établissements, localement et en territoire, de manière unitaire ou non, et en lien parfois avec les structures interprofessionnelles UL et UD.



FEDERATION CGT SANTE ACTION SOCIALE

A ce stade, concernant les modalités parisiennes, des réunions ont eu lieu encore en fin de semaine dernière, une manifestation régionale interprofessionnelle en intersyndicale CGT, FSU et Solidaires est prévue en Ile de France, suivie par l'URIF CGT, avec un ordonnancement interprofessionnel, le parcours envisagé est : rassemblement place de la République avec un départ en manifestation à 14h en direction de Bastille. La Fédération de la Santé et de l'Action Sociale est en attente des modalités et d'informations précises pour communiquer.

L'interprofessionnelle s'est emparée, en Ile de France, de la journée du 14 juillet. Nous devons donc composer avec et être en lien avec l'URIF IDF pour nous inscrire dans une dynamique commune pour ne pas multiplier des initiatives sur Paris, qui diviseraient et/ou réduiraient le nombre de participant-e-s à Paris. La manifestation partira à 14h de République pour Bastille.

4

Ce vendredi, le 3 juillet, une réunion à l'initiative de la Fédération CGT, en unitaire Santé et Action Sociale, des organisations syndicales représentatives des médecins et personnels non médicaux, avec les collectifs professionnels et associations d'usagers, a eu lieu pour faire le bilan du 30 juin et aborder la mobilisation du 14 juillet. La CGT proposera un projet d'appel commun pour le 14 juillet aux organisations qui seront partie prenante de cette journée.

Lors du dernier CNF, quelques organisations ont demandé à venir sur Paris alors que la grande majorité de nos organisations, syndicats, USD organisent des actions locales ce 14 juillet et ne demandent pas le « tous à Paris ». Pour répondre à ces demandes : la Fédération propose, comme cela a déjà été fait apparemment sur d'autres journées de mobilisations, un financement spécifique de deux camarades validé-e-s par leur syndicats sur la base d'un remboursement de transport SNCF 2^{ème} classe sur demande au préalable à l'adresse suivante : adm@sante.cgt.fr, ceci pour permettre une représentation des syndicats des différents territoires, hors IDF, d'établissements qui souhaitent rejoindre la manifestation régionale d'Ile de France interprofessionnelle en intersyndicale CGT, FSU et Solidaires.

**Toutes et tous ensemble on ne lâche rien, le 14 juillet et
tout l'été, on continue !**

Fédération de la santé et de l'Action Sociale

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cedex • Tél. : 01 55 82 87 49 • Fax : 01 55 82 87 74

BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil

Site internet : <http://www.sante.cgt.fr> • e-mail : sg@sante.cgt.fr